ASSOCIATIONS ACTIVITÉS



Lisa Bélangeon, festival Au foin de la rue, Syndicat des musiques actuelles

« Lors de l'annulation d'un festival ou d'une manifestation payante, les conséquences peuvent être multiples, plus ou moins importantes et/ou graves »

Quelles sont les conditions de remboursement?

En termes de gestion du public, les conditions de remboursement indiquées sur les billets ou dans les conditions générales de vente ne sont généralement pas suffisamment étudiées en amont par l'organisateur. Il faut en effet s'enquérir des cas pour lesquels le remboursement intégral est dû et dans quel cas il ne l'est pas. Pendant la pandémie, les conditions de remboursement ont été assouplies puisqu'il était alors possible d'effectuer un avoir valable pendant douze mois. En ce qui concerne les prestataires et les fournisseurs, c'est le devis ou le contrat de prestation signé qui fixe les règles d'annulation. Si l'organisateur est à l'origine de l'annulation, le paiement est bien souvent dû. Avec les fournisseurs de denrées, la négociation de reprise des invendus peut être possible selon les cas. Si cela n'a pas encore été fait, il semble également important d'envisager la souscription à un contrat d'assurance annulation qui va permettre de limiter les conséquences économiques de l'annulation. Une structure qui annule son événement sans assurance ou pour une cause non listée dans les clauses encourt le risque de connaître des pertes financières importantes. Cela peut aller jusqu'à sa liquidation judiciaire puisqu'elle se retrouve en incapacité de paiement des prestations engagées.

Concrètement, quelles sont les conséquences d'une annulation?

Les suites d'une annulation peuvent être juridiques, économiques, ou sociales.

Elles n'auront pas le même degré de gravité si l'annulation a lieu avant ou après la signature des contrats (contrats de travail ou contrats avec les prestataires et fournisseurs) et selon le motif de l'annulation (force majeure, annulation causée par l'organisateur ou par un tiers). Les conséquences en termes de ressources humaines peuvent être tout aussi lourdes, mais cela dépendra de la période d'annulation: suffisamment en amont pour que les contrats de travail n'aient pas encore été signés (si de nouvelles embauches étaient envisagées) ou très tardivement. Pendant la pandémie, le chômage partiel a pu être mis en place, même dans le cas des contrats déterminés d'usage (CDDU). Ce qui a permis d'alléger considérablement les conséquences économiques et sociales des annulations. Si le contrat a bien été négocié, la conséquence économique peut être relative, voire inexistante. Quant à l'équipe permanente, il est possible de recourir au chômage partiel. Cependant, vu sous cet angle, les conséquences dépassent les considérations uniquement économiques. Cela joue sur le moral et la motivation des travailleurs. Si le contrat de travail n'est finalement pas signé, c'est une embauche qui ne se fait pas et les conséquences sont alors aussi sociales. Il ne faut en effet pas minimiser les conséquences humaines et psychologiques des annulations.

Comment gérer les partenariats?

Cela dépend des conventions établies. Dans le cas d'un lien avec une collectivité, selon le type de financement (subvention, appel d'offres, aide au projet), le versement peut

être ou non conditionné à la réalisation de la manifestation. Le lien avec les fondations est moins problématique puisque le type de partenariat est désintéressé de contrepartie. Le versement du financement a donc lieu que l'événement soit maintenu ou non. Néanmoins, dans tous les cas, le suivi administratif et comptable en cas d'annulation (et donc de remboursement) nécessite un temps non négligeable.

> Propos recueillis par Dellya Ombade, Opale, CRDLA Culture

PERTES ÉCONOMIQUES **ET SOCIALES**

Depuis mi-mars 2020, le confinement puis l'interdiction des rassemblements ont sonné le glas d'un très grand nombre d'événements et de programmations annuelles. Le prix payé par les festivals est très important, voire sans doute durable. L'enquête menée par So fest! sur les festivals annulés et les estimations économiques et sociales permet d'avoir une bonne visibilité et des données concrètes. La première partie est dédiée à la mesure de la perte financière pour le secteur et la seconde est consacrée à l'impact social en termes d'emplois, d'activité humaine et d'engagements artistiques.

Festivals annulés: estimer la perte économique et sociale, So Fest!, mai 2020, s.42l.fr/oeCY56Of